



Dairy Farmers of Canada
Les Producteurs laitiers du Canada

1410 – 45 rue O'Connor Street
Ottawa, ON K1P 1A4



Chicken Farmers of Canada
Les Producteurs de poulet du Canada

1610 – 50 rue O'Connor Street
Ottawa, ON K1P 6L2



Egg Farmers of Canada
Les Producteurs d'œufs du Canada

21 rue Florence Street
Ottawa, ON K2P 0W6



Turkey Farmers of Canada
Les Éleveurs de dindon du Canada

202 – 7145 avenue W Credit Avenue
Mississauga, ON L5N 6J7



Canadian Hatching Egg Producers
Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada

21 rue Florence Street
Ottawa, ON K2P 0W6

Le 29 mai 2024

L'honorable Amina Gerba, Sénatrice
Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Objet : Soutenir les productrices et producteurs canadiens en faisant progresser le projet de loi C-282

Madame la Sénatrice,

Au nom des producteurs de lait, de volaille et d'œufs du Canada, nous vous écrivons pour exprimer notre volonté de voir le projet de loi C-282, *Loi modifiant la Loi sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (gestion de l'offre)*, étudié en comité et adopté aussitôt que possible. Les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada comptent sur votre appui pour faire avancer ce projet de loi essentiel au Sénat.

La gestion de l'offre joue un rôle essentiel pour assurer la stabilité et la durabilité de notre secteur agricole, procurer une rémunération équitable aux productrices et producteurs, soutenir les collectivités rurales dans toutes les régions du Canada et maintenir un approvisionnement constant d'aliments de grande qualité, sains et nutritifs pour les consommatrices et consommateurs canadiens.

Les ententes commerciales passées, comme l'Accord économique et commercial global (AECG), l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM), ont nui aux productrices et producteurs canadiens soumis à la gestion de l'offre en accordant un accès considérablement élargi aux marchés canadiens du lait, de la volaille et des œufs. Le projet de loi C-282 vise à maintenir les principes de la gestion de l'offre et à protéger le secteur au moment où le Canada entame des négociations commerciales. En même temps, il empêcherait l'érosion de la production canadienne de se poursuivre, ce qui préserverait l'approvisionnement alimentaire des Canadiennes et des Canadiens au quotidien et créerait des emplois.

Certains prétendent que le projet de loi C-282 limiterait les négociations, ce qui est faux.

Tout d'abord, une négociation ne se résume pas à un choix entre un oui et un non. Le Canada a deux objectifs dans les négociations sur l'agriculture, soit élargir l'accès aux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens à l'échelle mondiale et préserver l'intégrité du système alimentaire dont il s'est doté, celui de la gestion de l'offre. Dans le passé, les deux ont été atteints, même si les producteurs de lait, de volaille et d'œufs ont souvent payé un prix considérable. Chaque fois que des concessions sont faites, elles étouffent l'investissement et la croissance dans nos secteurs, nuisent au bien-être des familles de productrices et producteurs et mettent en péril la sécurité alimentaire de la population canadienne. Le projet de loi C-282 est simplement un moyen de respecter l'engagement pris par les gouvernements antérieurs et actuel de ne pas accorder d'accès supplémentaire.

Deuxièmement, aucun pays ne va se retirer de négociations commerciales simplement parce que le Canada protège l'accès à ces secteurs essentiels. La plupart des pays, voire tous, entament de tels pourparlers en excluant les compromis sur certains points. L'adoption du projet de loi C-282 est conforme aux pratiques d'autres pays, comme les États-Unis qui protègent leurs industries du sucre et des produits laitiers, et le Japon qui protège son secteur du riz. On voit aussi d'autres pays adopter des barrières non tarifaires pour restreindre les importations dans les secteurs sensibles. La préservation des industries nationales sensibles est une caractéristique des ententes commerciales internationales depuis des décennies, contrairement à ce qu'affirment en toute exagération les opposants au projet de loi.

Simplement, ce projet de loi énonce clairement qu'il ne faut s'attendre à aucune autre concession en matière d'accès aux marchés des produits laitiers, de la volaille et des œufs. Il peut même aider à simplifier les négociations dans l'ensemble et mener à une conclusion plus rapide pour d'autres secteurs.

Nous appuyons la participation du Canada à des pourparlers commerciaux dans une optique de promotion des intérêts du secteur agricole canadien, puisque sa prospérité dépend des exportations. Nous connaissons bien cette réalité, car de nombreuses exploitations agricoles soumises à la gestion de l'offre produisent également d'autres denrées qui ont d'importants débouchés à l'étranger. Il n'y a aucune raison de laisser les réactions négatives au projet de loi C-282 diviser les agricultrices et agriculteurs canadiens ainsi que le reste du secteur, ou provoquer l'abandon du projet de loi.

L'essentiel, c'est qu'en matière de commerce international, les possibilités d'exportation accrues et la gestion de l'offre peuvent et doivent coexister. Le Canada peut tenir des négociations commerciales fructueuses tout en défendant notre important marché intérieur sous la gestion de l'offre.

Nous vous exhortons à tenir compte de l'importance de la gestion de l'offre pour le secteur agricole canadien et à défendre les productrices et producteurs canadiens en étudiant le projet de loi C-282 en comité et en appuyant sa progression au Sénat.

Merci de votre soutien. Nous sommes à votre disposition pour discuter du projet de loi C-282 dès que vous le souhaitez.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Sénatrice, l'assurance de notre haute considération.



David Wiens
Président, Producteurs laitiers du Canada



Tim Klompaker
Président, Producteurs de poulet du Canada



Roger Pelissero
Président, Producteurs d'œufs du Canada



Darren Ference,
Président, Les Éleveurs de dindon du Canada



Brian Bilkes
Président, Producteurs d'œufs d'incubation du Canada